

I – Les valeurs de l'école républicaine :

a) égalité, gratuité et citoyenneté :

Les valeurs essentielles sont l'égalité de l'enseignement dispensé pour tous et sa gratuité. L'école a pour mission d'apporter une culture générale mais également un métier. Elle donne l'instruction mais en "contrepartie", les élèves doivent avoir un comportement attentif, fournir un certain travail et être respectueux envers tous (adultes comme élèves). Ce qui nous amène à dire que l'école forme également les futurs citoyens, avec leurs droits et leurs devoirs. On note que les valeurs de mérite et de travail devraient être réhabilitées car elles semblent avoir disparues. On soulève également le fait que les parents n'ont plus le temps de s'occuper des enfants (couples travaillant, famille monoparentale etc ...) et qu'ils demandent trop à l'éducation nationale. Ils oublient parfois qu'ils sont les acteurs essentiels du développement de leurs enfants. Il y a aussi les familles qui déconsidèrent l'enseignant devant leurs enfants. Que deviennent la crédibilité et l'autorité du professeur face à l'élève ?

b) laïcité :

Les enfants ne voient pas d'inconvénient au fait que les élèves portent des signes discrets de leur religion (petites croix, mains de Fatma, croix de David), mais si ces signes sont ostentatoires, ils estiment qu'il ne faut pas les accepter (foulard Islamique par exemple). Pour les adultes, nul n'est besoin de légiférer, mais il ne faut pas non plus laisser aux chefs d'établissements le soin de décider ; ils préféreraient une réglementation valable et claire pour tous les établissements de l'éducation nationale.

II – Les élèves en grande difficulté :

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut détecter les élèves en difficulté le plus tôt possible, en tous cas bien avant le collège. Il semblerait qu'au niveau du secondaire, ce soit un peu tard. Il faudrait, pour ces élèves, faire des classes spécialisées avec des enseignants spécialisés. Il faudrait également des structures adaptées pour les primo-arrivants (dans l'élémentaire comme dans le secondaire). Elles existent, mais elles sont souvent insuffisantes. Les délégués soulignent que quelquefois ce sont les problèmes familiaux qui empêchent l'élève de travailler. Bien que ce problème dépasse un peu le cadre de l'éducation nationale, des acteurs sociaux plus présents et plus nombreux au sein des établissements seraient les bienvenus (assistantes sociales, infirmières, médecins). Ils aideraient les élèves et pourquoi pas les familles en situation difficile. Pour ces 2 derniers points, c'est bien un problème de moyens qui se fait sentir. Les adultes ont posé la question de l'adaptation au secondaire : est-ce que les élèves aimeraient prolonger le système primaire en 6^{ème} et 5^{ème} ? Autrement dit avoir moins d'enseignants, se déplacer un peu moins entre les heures de cours ... Ils ont, au contraire, la sensation de "grandir" en changeant d'organisation et disent "souffler" dans les "transferts" d'un cours à l'autre.

III – L'autonomie et l'évaluation des établissements :

On s'interroge : de quelle autonomie parle-t-on ?

Un parent d'élève pose la question de l'évaluation des enseignants.

On rappelle qu'au niveau du secondaire, les enseignants ont une note "administrative" et qu'ils sont inspectés durant leur carrière.

Dans le primaire ils sont régulièrement inspectés (tous les 3 ans environ).

Le parent d'élève soulève le fait que les enseignants mal notés n'ont aucune sanction contrairement à ce qui se fait dans les entreprises privées qui rémunèrent leurs salariés au mérite (?).

Un enseignant rappelle qu'il faut pour, enseigner, passer un concours difficile et qu'une personne admise à ce concours doit être capable d'assurer son travail d'enseignant.

Quant aux évaluations des établissements, elles semblent difficiles à mettre en place. Tant la disparité des populations d'élèves est grande.

Qu'elle soit socio-économique ou socio-culturelles (ou les deux à la fois), cette disparité est telle qu'il serait inacceptable - voire indécent- de comparer un collègue d'Enghien et un collègue de Sarcelles par exemple.

A l'intérieur d'une ville, les établissements seraient très vite " catalogués " ce qui aurait pour conséquence de faire fuir les parents. Une tendance déjà bien visible aujourd'hui (repli vers les établissements privés, dérogations, déménagements).

Comment évaluer également les établissements privés sous contrat qui pratiquent la sélection à l'entrée alors que les établissements publics doivent accepter tous les élèves de leur secteur sans critère de sélection ?

Autant de questions qui soulèvent la difficulté de mettre en place une évaluation rigoureuse et juste.

1 – les valeurs de l'école républicaine

L'école laïque, obligatoire a 2 missions essentielles : la transmission des **savoirs** et la formation du futur **citoyen**.

Donc l'école est le lieu où se prépare **l'avenir professionnel** des jeunes et celui où se transmettent des valeurs.

Parmi ces valeurs, le **respect** semble représenter une valeur essentielle et constitutive de la vie en société.

L'école est également le lieu où se construisent les codes sociaux : on ne s'habille pas n'importe comment, on se découvre pour entrer dans les bâtiments. On apprend la " correction " et la nécessité de la règle qui finalement rend possible la vie collective.

Mais l'intégration des individus dans un groupe ne peut pas aller jusqu'à la réhabilitation de l'uniforme qui gomme trop les personnalités, même s'il présente l'avantage de gommer aussi les différences sociales.

L'école est aussi le lieu où l'on apprend à connaître l'autre : on apprécie quelqu'un pour ce qu'il est indépendamment de son appartenance sociale ou de son origine.

Enfin c'est à l'école que se forme l'esprit critique.

2 – prise en charge des élèves en grande difficulté

L'école de la république doit se donner pour but de ne laisser personne au bord du chemin. Dans les collèges publics, il existe une proportion de plus en plus importante d'élèves qui n'ont pas les outils pour suivre une scolarité normale.

Elle doit prendre les élèves " où ils sont " pour les faire progresser le plus possible. Cette prise en charge des plus faibles passent à la fois par la mise à disposition de **moyens spécifiques**, par la **formation des enseignants** qui ne savent pas poser un diagnostic sur la nature des difficultés rencontrées et par le développement à l'intérieur des établissements de **comportements solidaires**.

Mais on ne peut pas, non plus, tout demander à l'école. Il faut aider les parents les plus démunis à assumer leur rôle

3 – faut-il accroître l'autonomie des établissements ?

La question de l'autonomie est indissociable de celle de l'évaluation et donc des critères d'évaluation : les collèges sont en prise directe avec leur secteur de recrutement et ne peuvent tous avoir les mêmes objectifs ni les mêmes résultats.

La mise en concurrence directe des établissements conduirait inéluctablement à une hiérarchisation liée en grande partie aux caractéristiques de sa population scolaire et aboutirait à accentuer la marginalisation de certains quartiers.

Pour autant il ne faut pas craindre d'encourager le travail, l'innovation et l'engagement des personnels. Mais faut-il introduire la notion de mérite ? N'y a-t-il pas le risque de perdre la sérénité indispensable à la relation pédagogique ?

Les programmes doivent rester nationaux pour assurer l'équité mais permettre, peut-être, dans leur déroulement, des ajustements régionaux.

L'école publique doit viser l'excellence ce qui signifie la promotion de chacun des élèves qui lui sont confiés, quelque soit son niveau et ses caractéristiques.